

Les Modalités de contrôles de connaissances Licence STAPS

Objectifs et description de la formation

La licence STAPS est une formation pluridisciplinaire. Elle vise à développer des connaissances et compétences approfondies concernant les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) dans leurs dimensions technique, institutionnelle et scientifique.

L'UFR STAPS de l'Université de Poitiers propose quatre parcours :
Activité Physique Adaptée-Santé, Education et Motricité, Entraînement Sportif et Management du Sport

Organisation de la formation

Sur l'ensemble des trois années de Licence, les enseignements débutent par quatre semestres de 6 UE, suivis de deux semestres de 5 UE. Pour les semestres 1 à 4, quatre UE portent sur les enseignements disciplinaires et deux UE transversales sont dédiées à l'enseignement des langues vivantes, à la recherche documentaire, au numérique et au projet professionnel et personnel de l'étudiant (PPPE). Au sein des 4 UE d'enseignements disciplinaires, l'étudiant reçoit une formation spécifique à l'intervention dans les activités physiques, sportives et artistiques, qui lui permet d'obtenir une carte professionnelle d'Animateur-Technicien des Activités Physiques pour tous» à l'issue de la licence 2 (annexe au diplôme de DEUG, fiche RNCP, inscrit au code du sport).

Au semestre 2, une des 4 UE disciplinaires comporte des enseignements ayant pour objectif de favoriser l'orientation professionnelle des étudiants (présentation des 4 parcours de LG et des 2 LP et enseignements de contenus spécifiques à chaque parcours de LG). Une spécialisation progressive vers les différents parcours de la licence générale et vers les licences professionnelles débute au semestre 3 et s'appuie sur des enseignements scientifiques et techniques dédiés au développement du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

La Licence 3 constitue une année de spécialisation avec 5 UE par semestre, et ne comporte que des enseignements spécifiques à chaque parcours.

Inscription

L'étudiant-e ne peut prendre part aux examens que si elle ou il est inscrit-e administrativement et pédagogiquement. L'inscription pédagogique consiste à s'inscrire aux différents enseignements de la formation.

Conformément à la charte des examens en vigueur à l'université de Poitiers, les étudiants-es, relevant d'un régime particulier, peuvent bénéficier d'un aménagement dans le cadre d'un contrat d'aménagement des études (CAE).

Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant-e se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant-e doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois, en licence, tout-e étudiant-e qui n'aura pas validé une année universitaire, soit directement en validant chacun des 2 semestres, soit par compensation, sera autorisé-e de droit, et sur sa demande, à continuer dans l'année supérieure (statut dit d'AJAC : ajourné-e autorisé-e à continuer), s'il ou elle a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 42 ECTS, avec au maximum 12 ECTS manquant sur un semestre.

Lorsqu'un-e étudiant-e a acquis au moins un semestre et moins de 42 crédits, sous réserve de l'accord préalable du jury, l'étudiant-e peut demander à bénéficier du statut AJAC accompagné de la mise en place d'un contrat d'aménagement d'études dont le contenu est déterminé avec l'accord de la doyenne ou du doyen, ou de la personne qui le représente.

Dans les deux cas, l'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Un-e étudiant-e ne peut en aucun cas être inscrit-e en troisième année de licence s'il ou si elle n'a pas validé la première année de licence.

Validation d'acquis

Les validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s) ou d'une ou plusieurs UE. L'étudiant-e bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les validations d'acquis peuvent être envisagées avec note(s) ou sans note(s). Les VAC avec note(s) peuvent être utilisées exclusivement pour des enseignements propres à l'université de Poitiers, lorsque l'étudiant-e change d'orientation ou est en reprise d'études.

Cas particulier des étudiant-es disposant de validations d'acquis (VAC) sans note(s) et/ou de dispenses (DIS) d'UE pour un total de plus de 12 ECTS sur un seul et même semestre.

Pour bénéficier d'un calcul de moyenne au semestre et d'un classement, il faut au moins avoir suivi et présenté 18 ECTS dudit semestre, autrement dit un-e étudiant-e qui dispose de plus de 12 ECTS de DIS et/ou de VAC sans note sur un seul et même semestre, ne pourra bénéficier ni d'une moyenne au semestre ni d'un classement. Sur son relevé de notes au semestre, figurera juste la mention «Admis» ou «Ajourné» sans moyenne et donc sans classement. L'étudiant-e ne disposera pas non plus de moyenne ni de classement à l'année, à laquelle il ou elle sera simplement « Admis » ou « Ajourné ».

Légende

UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits EC dans le semestre
Types d'enseignement	
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
A-ATD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TD
A-JTD	Jeu sérieux (serious game)
A-COCM	Co-enseignement - CM
A-SISTD	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD
A-SISTP	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP
APP	Autres Pratiques Pédagogiques
B-SAV	Stage avec visite
B-SSV	Stage sans visite
C-PAS	Plateforme avec suivi
C-PLV	Plateforme langues vivantes
C-PSS	Plateforme sans suivi
Types d'évaluation	
ET	Ecrit sur table
EO	Epreuve Orale
CC	Contrôle continu
CI	Contrôle intermédiaire
CCI	Contrôle continu intégral
CM	Evaluation mixte
CT	Contrôle terminal - pendant la période d'examens
MS	Mémoire avec soutenance
PE	Production écrite
PS	L'évaluation des pratiques sportives
PT	L'évaluation des pratiques techniques
P	Production technique
S	Soutenance
R	Rapport écrit sans soutenance
RS	Rapport écrit avec soutenance

NOTES

- CCI : Le contrôle continu intégral consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre.
- ET : L'examen terminal est constitué d'une ou plusieurs épreuves, écrites, orales ou pratiques, permettant d'évaluer l'ensemble des connaissances et compétences d'une UE.
- CM : L'évaluation mixte combine des épreuves de contrôle continu et un examen terminal.

La plateforme d'apprentissage en ligne

Vous pourrez retrouver tous vos cours sur [la plateforme UPdago](#) ainsi que toutes informations relatives à vos enseignements.

Obtenir votre relevé de notes

Pour obtenir vos relevés de notes, vous devez :

- 1 - allez sur le site de l'[ENT](#)
- 2 - connectez-vous avec vos identifiants
- 3 - cliquez sur ma Scolarité
- 4 - cliquez sur notes et résultats

Vous avez également la possibilité de le télécharger et de l'imprimer.

Obtenir votre diplôme

Pour retirer votre diplôme à l'issue de la formation, vous avez plusieurs possibilités :

- 1 - vous pouvez venir le chercher muni(e) d'une pièce d'identité.
- 2 - une tierce personne peut se déplacer à votre place. Pour cela, elle doit être munie d'une procuration signée, de votre pièce d'identité ainsi que d'une pièce justifiant son identité.
- 3 - vous pouvez le recevoir par la poste, pour cela vous devez remplir le formulaire présent sur le site de la [Faculté des Sciences du Sport](#).

Ce formulaire est à adresser à :

Faculté des Sciences du Sport
8 allée Jean Monnet
Bât C6 TSA 31113
86073 Poitiers cedex 9



Parcours : Management du sport

Ce parcours forme des cadres dans le domaine du management public et privé (fédérations sportives, collectivités publiques, sociétés d'économie mixte, entreprises).

L'organisation des enseignements

LICENCE 3 STAPS
MS
SEMESTRE 5
2019 - 2020

L'intitulé et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TD	C-PAS	C-PLV	ECTS	Poids
UE1 Disciplines de gestion appliquées au monde sportif	24	24					6	2
Droit du sport	12	12						
Marketing du sport	12	12						
UE2 Pratiques sportives et secteur managérial	4	44					6	2
APSA et sport en entreprise	2	22						
APSA et secteur du bien-être	2	22						
UE3 Connaissance de l'environnement sportif	24	24					6	2
Sociologie du sport	12	12						
Economie du sport	12	12						
UE4 Création et gestion d'événements sportifs et de loisirs	10	44					6	2
Projet d'action : création, mise en place et gestion	10	32						
Communication de projet		12						
UE5 Développement personnel : ouverture d'esprit et parcours professionnel en français et en langues étrangères	8	46					6	2
Construire son projet professionnel en français et en langues étrangères		20						
Ouverture à l'international	2	20						
Développement personnel	6	6						
Total du semestre							30	

1 ^{ère} Session				2 ^e Session				
TYPE	Nature	Coef de l'UE	Remarques	TYPE	Nature	Durée	Coef de l'UE	Remarques
CCI				CT				
1CC	ET	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.	1CT	ET	2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières.
2 CC	ET	6/12	Chaque écrit représente 25% de l'UE.					
CCI				CT				
1CC	EO	4/12	Chaque épreuve représente 33,3% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières.
1CC	PS	4/12						
1CC	ET	4/12						
CCI				CT				
1CC	ET	4/12	ET : 33,3% de l'UE. EO : 16,6% de l'UE.	1CT	ET	2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières.
1CC	EO	2/12						
1CC	EO	3/12	EO : 25% de l'UE. ET : 25% de l'UE.	1CT	ET	2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières.
1CC	ET	3/12						
CCI				CT				
1CC	PE	4/12	Chaque épreuve représente 33,3% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières
1CC	EO	4/12						
1CC	PE	4/12	La production écrite représente 33,3% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières
CCI								
2CC	EO	8/12	Chaque épreuve représente 33,3% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières
1CC	PE	4/12						

L'organisation des enseignements

LICENCE 3 STAPS
MS
SEMESTRE 6
2019-2020

L'intitulé et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TD	A-JTD	C-PAS	C-PLV	ECTS	Poids
UE1 Disciplines de gestion appliquées au monde sportif	24	24						6	2
Gestion de l'humain dans une structure sportive	12	12							
Gestion comptable dans une structure sportive	12	12							
UE2 Pratiques sportives et insertion professionnelle en management du sport	4	44						6	2
APSA et secteur culturel (E-sport et nouveaux sports)	2	22							
APSA et secteur des loisirs et tourisme	2	22							
UE3 Connaissance de l'environnement sportif	30	18						6	2
Sport et gestion des risques	10	10							
Gestion de la législation sportive	12	8							
Gestion des équipements sportifs	8								
UE4 Univers professionnel	18	36						6	2
Stage et mémoire de stage	2	4							
Projet d'action : réalisation, clôture et compte rendu	10	20							
Simulation entreprise	6	12							
UE5 Développement personnel : ouverture d'esprit et parcours professionnel en français et en langues étrangères	8	46						6	2
Cadrage du stage et du parcours professionnel en français et en langues étrangères	2	20							
Ouverture à l'international	2	20							
Développement personnel	4	6							
Total du semestre								30	

1 ^{ère} Session				2 ^e Session				
TYPE	Nature	Coef de l'UE	Remarques	TYPE	Nature	Durée	Coef de l'UE	Remarques
CCI				CT				
2CC	ET	6/12	Chaque épreuve représente 50% de l'UE.	1CT	ET	2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières.
1CC	ET	6/12	L'épreuve écrite représente 50% de l'UE.					
CCI				CT				
1CC 1CC 1CC	EO PE PS	4/12 4/12 4/12	Chaque épreuve représente 33,3% de l'UE	1CT	EO	1/2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières.
CCI				CT				
1CC	ET	4/12	L'épreuve écrite représente 33,3% de l'UE.	1CT	ET	3h	12/12	L'épreuve comporte les 3 matières.
1CC	ET	4/12	L'épreuve écrite représente 33,3% de l'UE.					
1CC	ET	4/12	L'épreuve écrite représente 33,3% de l'UE.					
CCI				CT				
1CC	M	6/12	Le mémoire représente 50% de l'UE.	1CT	M		6/12	L'épreuve représente 50% de l'UE
1CT	PE	3/12	La production écrite représente 25% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	3/12	L'oral représente 25% de l'UE.
1CT	PE	3/12	La production écrite représente 25% de l'UE.	1CT	PE		3/12	La production écrite représente 25% de l'UE.
CCI				CT				
2CC 1CC	EO PE	8/12 4/12	Chaque épreuve représente 33,3% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	12/12	L'épreuve comporte les 2 matières

Directeur de l'U.F.R :

Aurélien PICHON

aurélien.pichon@univ-poitiers.fr

Directrice des études :

Véronique VIGNEROT

veronique.vignerot@univ-poitiers.fr

Assesseures à la pédagogie FSS :

Carina ENEA

carina.enea@univ-poitiers.fr

Nathalie DELPECH

nathalie.delpech@univ-poitiers.fr

Service scolarité :

Nathalie LEBAULT

nathalie.lebault@univ-poitiers.fr

Responsable professionnalisation, communication et promotion du sport

Amélie MURAT

amelie.murat@univ-poitiers.fr

Site Poitiers

Bâtiment C6 -
8 allée Jean Monnet
86000 POITIERS

Tél : 05.49.45.33.43
scolarite.scsport@univ-poitiers.fr

Site Angoulême

La Croix du milieu
16400 LA COURONNE

Tél : 05.45.25.18.60
scolarite.scsport.angouleme@
univ-poitiers.fr



<http://fss.univ-poitiers.fr/>